

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT
RAPPORT ANNUEL
2012
OUTRE-MER



Établissement public au statut d'institution financière, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans dans plus de 80 pays et dans les Outre-mer pour favoriser le développement économique et social.

Présente sur le terrain dans l'ensemble des Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations et soutiennent la croissance économique. Avec sa large palette d'instruments financiers, son expertise technique et sa production de connaissances, l'Agence répond de manière différenciée à ses partenaires : pouvoirs publics locaux, établissements publics, entreprises et associations.

L'AFD représente également l'entreprise publique Oséo – qui finance la création, l'innovation, les investissements et le développement à l'international des PME françaises – dans les DOM, à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon. Elle propose ainsi aux entrepreneurs ultramarins l'intégralité des « produits d'intérêt économique général » destinés à accompagner les entreprises à tous les stades de leur existence.

En 2012, l'AFD a consacré 1,5 milliard d'euros au financement d'actions dans les Outre-mer, sur un total de 7 milliards d'euros de financements dans le monde, selon quatre axes d'intervention : l'appui au secteur public local, le financement des entreprises, l'habitat et l'aménagement urbain, la coopération régionale.

<http://outremer.afd.fr>

LES FINANCEMENTS AUTORISÉS PAR L'AFD ET L'ACTIVITÉ DE SES FILIALES EN 2012 EN OUTRE-MER CONTRIBUERONT À :

- ▶ l'appui de 5 structures de santé desservant **1,3 million de personnes**
- ▶ la livraison de **3 300 nouveaux logements sociaux**
- ▶ l'accompagnement de **1 100 entreprises** via les fonds de garantie qui ont permis de catalyser **227 millions d'euros** de crédits d'investissement générant la création de **1 770 emplois**

Note méthodologique : Les indicateurs mentionnés rendent compte des effets attendus des actions auxquelles concourent les financements autorisés par l'AFD en 2012. Il s'agit d'indicateurs évalués ex ante et renseignés au cours de l'instruction de chaque projet sur la base des résultats que devrait générer le projet une fois terminé. Ces indicateurs s'inscrivent dans une démarche de contribution au développement : les moyens mis à disposition par l'AFD et permettant d'aboutir aux résultats anticipés ne sont pas seuls à l'origine des résultats de développement.

CRÉDITS

Coordination AFD – Marie de Jerphanion, Benjamin Neumann

Rédaction AFD – Vincent Joguet

Conception graphique et réalisation : Pepper Only. Fabrication : Déjà Link.

Crédits photographiques

Couverture : Thinkstock

P 3 : Marc Le Chélar / P 4 : Dominique Fradin / P 7 : Didier Gentilhomme, Marc Le Chélar, Didier Gentilhomme / P 8 : Fabvirge / P 9 : Didier Gentilhomme / P 10 : Philippe Walfard-AFD / P 11 : Didier Gentilhomme / P 12 : Pierre Marchal Anakaopress / P 13 : Didier Gentilhomme / P 14 : Pierre Marchal Anakaopress / P 15 : Marc Le Chélar / P 16 : Didier Gentilhomme / P 17 : Régis Durand de Girard pour HPC / P 19 : Didier Gentilhomme

Ce rapport est imprimé avec des encres végétales et non minérales. La certification PEFC du papier apporte la garantie que les bois utilisés pour la production de fibres papetières ne participent pas à la déforestation et respectent les fonctions environnementales, économiques et sociales de la forêt.

Dépôt légal : mars 2013

SOMMAIRE

AFD / RAPPORT ANNUEL **OUTRE-MER**

SOMMAIRE 2012

- 4** Avant-propos du Directeur général
- 5** Chiffres clés 2012
- 6** Les faits marquants
- 7 L'ACTIVITÉ OUTRE-MER EN 2012**
- 8** Soutenir les politiques publiques locales
- 11** L'AFD, banque publique pour le secteur privé
- 14** Améliorer l'habitat et l'aménagement urbain
- 16** Promouvoir l'insertion des économies locales dans leur environnement régional
- 17** Enrichir la connaissance des enjeux ultramarins
- 18** Les publications
- 19 L'ORGANISATION ET LES FINANCEMENTS**
- 20** Comité Outre-mer et organigramme
- 21** Le réseau AFD Outre-mer
- 22** Les financements de l'AFD en 2012





Dov ZERAH

DIRECTEUR GÉNÉRAL



**Avec
1,48 milliard
d'euros de
financements
en 2012, l'AFD
favorise, sur
le long terme,
le rattrapage
économique des
Outre-mer par
rapport à la
métropole.**

En novembre 2012, l'Agence Française de Développement a présenté au Sénat un rapport sur le développement humain dans les Outre-mer. Il montre que si la dynamique économique des territoires a été fragile ces dernières années, on assiste sur le long terme à un rattrapage par rapport à la métropole.

L'Agence en est incontestablement un des vecteurs. Nos financements représentent 3 % du PIB cumulé des Outre-mer ; nous avons apporté environ 40 % des besoins de financement des collectivités locales en 2012 ; au travers des sept sociétés immobilières d'Outre-mer dont nous sommes actionnaires, nous représentons la moitié du parc de logement social.

Ce rapport sur le développement humain dans les Outre-mer a aussi mis en lumière la nécessité d'accélérer la croissance économique. C'est le sens de notre plus forte implication, depuis deux ans, en faveur du secteur privé. En 2012, ce pan de notre activité a doublé, pour atteindre 1 milliard d'euros. Nous avons soutenu directement les opérateurs économiques sans nous substituer aux banques commerciales. Nous avons mis en place une facilité de refinancement des banques locales pour un montant de 300 millions d'euros. Nous avons approfondi la représentation d'Oséo, par exemple en élargissant la disponibi-

lité de certains outils à la Nouvelle-Calédonie. 2012 a aussi marqué le retour de PROPARCO dans les Outre-mer, avec une première opération à La Réunion.

Nous avons maintenu un niveau élevé d'activité en faveur de l'ensemble des acteurs publics, collectivités locales, hôpitaux, entreprises et bailleurs sociaux. Avec 500 millions d'euros de financements, nous sommes leur premier partenaire. Nous soutenons l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, notamment en faveur de la santé, de l'éducation, de l'habitat. L'accord que nous avons noué l'an dernier avec l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS), nous permettra de renforcer cette démarche et de mieux cerner les besoins des populations. Enfin, grâce à sa connaissance des pays limitrophes, dans lesquels elle est implantée et intervient, l'AFD est en mesure d'accompagner les territoires ultramarins vers une meilleure intégration dans leur environnement régional.

Au total, 2012 a marqué pour l'Agence un véritable changement d'échelle. Nos financements ont atteint 1,48 milliard d'euros, alors qu'ils se situaient historiquement autour d'1 milliard, preuve de notre engagement sans faille aux côtés des Outre-mer.

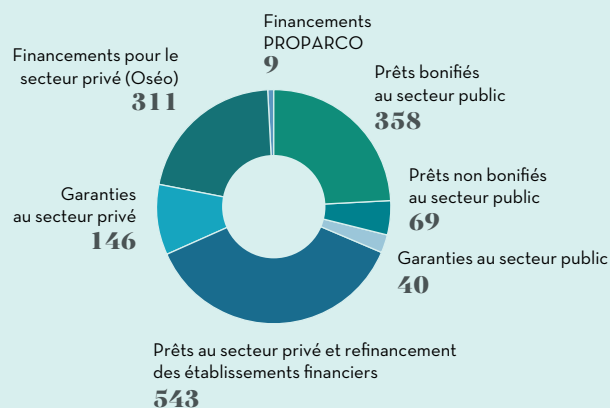
CHIFFRES CLÉS 2012

L'AFD est implantée dans 9 départements et collectivités d'Outre-mer où elle finance et accompagne des projets de développement local. Environ 140 collaborateurs de l'AFD travaillent dans les agences ultramarines et une vingtaine suit les activités depuis le siège.

À ces 160 personnes s'associent les équipes spécialisées sur certains secteurs d'intervention : collectivités locales et développement urbain, eau et assainissement, transports et énergie durable, développement durable et biodiversité, changement climatique.

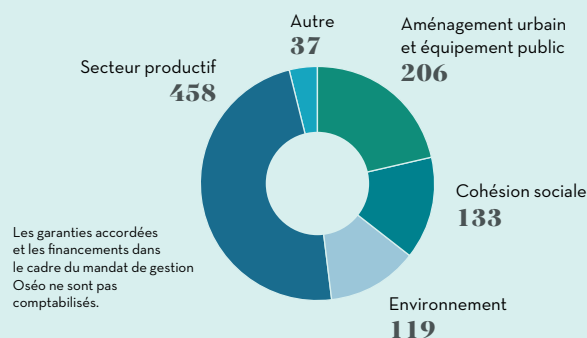
LES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT PAR INSTRUMENT FINANCIER

(Groupe AFD, en millions d'euros)



LES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(Groupe AFD, en millions d'euros)



LES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT PAR DÉPARTEMENT ET COLLECTIVITÉ D'OUTRE-MER

(Groupe AFD, en millions d'euros)*

	2011	2012
Guadeloupe	161,1	224,1
Guyane	63,3	84,2
Martinique	226,3	198,7
La Réunion	235,8	414,0
Mayotte	88,6	53,2
Nouvelle-Calédonie	286,3	252,8
Polynésie française	120,0	238,0
Saint-Barthélemy	0,8	1,0
Saint-Martin	0,7	0,8
Saint-Pierre-et-Miquelon	5,6	5,1
Commun à plusieurs territoires	0,0	5,0
Total	1 188,5	1 476,9
Subventions pour le compte de l'Union européenne	0,0	3,0

* y compris le mandat de gestion Oséo.



LES FAITS MARQUANTS 2012

2 MAI

Innovation

L'AFD distribue les produits Innovation d'Oséo en Nouvelle-Calédonie

L'agence AFD de Nouméa est en mesure d'instruire les dossiers déposés par les entreprises calédoniennes potentiellement éligibles aux produits innovation d'Oséo. À l'instar des autres entreprises françaises, les entreprises calédoniennes innovantes pourront bénéficier de subventions et d'avances de l'établissement public.

12 JUILLET

Soutien

à l'investissement de long terme des entreprises via les banques

L'AFD propose aux banques ultramarines une facilité de refinancement pour les investissements de moyen et long terme des entreprises. Elle contribue ainsi au développement de l'activité de crédit aux entreprises, et soutient *in fine* la création d'emplois.

25 JUILLET

Partenariat

France Nature
Environnement et l'AFD
signent un accord cadre

D'une durée de trois ans, il vise à favoriser le dialogue entre les collectivités territoriales ultramarines et les associations de protection de la nature et de l'environnement locales.

8 OCTOBRE

Cohésion

Signature d'un
partenariat avec
l'UNCCAS

L'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) et l'AFD ont signé un accord de partenariat pour soutenir la cohésion sociale en Outre-mer. Le partenariat prévoit notamment le développement d'un outil d'analyse de la demande sociale dans les DOM.

25 OCTOBRE

Capital-risque

Lancement des fonds
communs de placement
Run croissance et Run
développement à
La Réunion

Deux fonds communs de placement à risques ont été officiellement lancés par le Vice-président de la Région Réunion pour répondre aux besoins en fonds propres des TPE-PME réunionnaises. Ils sont dotés de ressources abondées à la fois par des acteurs privés et publics (dont l'AFD à hauteur de 6 millions d'euros).

20 NOVEMBRE

Polynésie française

L'AFD soutient
l'investissement public

L'AFD, à travers un prêt intermédiaire de 40 millions d'euros via la banque Socredo, permet à la Collectivité de Polynésie française de disposer des ressources suffisantes pour financer un volume significatif d'opérations d'investissements dans plusieurs secteurs : logement social, équipements de santé, environnement, infrastructures de transport.

23 NOVEMBRE

Conférence

au Sénat sur le développement humain et la cohésion sociale dans les Outre-mer

Près de 200 personnes ont répondu à l'invitation de la Délégation sénatoriale à l'Outre-mer et de l'AFD à une conférence-débat au Sénat. Cet événement a mis en résonance des travaux récents sur les principales dynamiques en cours en matière de développement humain et de cohésion sociale avec les expériences concrètes d'élus et d'acteurs de terrain.

26 NOVEMBRE

Communi- cation

L'AFD produit une série de programmes courts, les Outre-mer en mouvement

Du 26 novembre au 21 décembre 2012, l'AFD propose 17 programmes courts d'une minute sur les antennes de France Télévisions.

19 DÉCEMBRE

800 000

euros pour le
financement de la
biodiversité dans les
Outre-mer européens

La Commission européenne teste depuis 2011 le mécanisme de financement « BEST » dédié aux projets biodiversité dans ses Outre-mer. L'AFD apporte un financement complémentaire de 800 000 euros à ce mécanisme afin de le pérenniser et de soutenir davantage de projets.

L'ACTIVITÉ

OUTRE-MER EN 2012



SOUTENIR LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Collectivités territoriales, hôpitaux, sociétés d'économie mixte, syndicats intercommunaux, établissements publics...

Dans les Outre-mer, les acteurs engagés dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques locales bénéficient des outils financiers et de l'appui conseil de l'AFD.

En 2012, les engagements financiers de l'AFD en faveur du secteur public local ont atteint 467 millions d'euros, dont plus des trois quarts relèvent de prêts bonifiés par l'État. Ces derniers ont crû de 6 % par rapport à 2011.

Environ un tiers des investissements financés par les prêts bonifiés de l'AFD concerne des projets environnementaux : accès à l'eau, assainissement, gestion des déchets, énergies propres. Un quart porte sur le renforcement de la cohésion sociale par la construction ou la rénovation d'infrastructures éducatives ou sanitaires. Les autres investissements concernent l'aménagement urbain, l'énergie ou encore l'équipement public.

Les engagements financiers de l'AFD en faveur du secteur public local ont atteint 467 millions d'euros.

Près de 80 % des emprunteurs publics auprès de l'AFD étaient en 2012 des collectivités territoriales, principalement des villes. Ces dernières sont majoritairement des petites communes. En Polynésie française, par exemple, plusieurs communes, dont les populations varient entre 500 et 5 000 habitants, ont fait appel à l'AFD pour financer leurs budgets d'investissement annuels. Dans l'archipel des Marquises, l'AFD participe ainsi à la mise en œuvre d'un service public d'eau potable à Tahuata, accompagne le développement durable de la commune de Fatu Hiva à travers le financement d'une centrale hydroélectrique et participe à l'optimisation des services publics prioritaires de Nuku Hiva en finançant une centrale hydroélectrique, une déchetterie et des fontaines d'eau potable.

L'intervention de l'AFD concerne également des programmes pluriannuels de collectivités plus importantes comme les intercommunalités de La Réunion dont la quasi-totalité ont bénéficié en 2012 de prêts bonifiés de l'AFD.

Polynésie française - Baie de Taiohae à Nuku Hiva



UNE OFFRE FINANCIÈRE BONIFIÉE ET PÉRENNE

Plus encore que dans l'Hexagone, le secteur public local ultramarin joue un rôle d'entraînement pour l'activité économique en générant 70 % de la commande publique. En outre, les dépenses des collectivités territoriales représentent près du quart du PIB des départements d'Outre-mer, contre seulement 11 % au niveau national.

Dans un contexte de ralentissement de l'offre de financement des investissements par les banques commerciales, les ressources de l'AFD ont permis en 2012 au secteur public local ultramarin de mener à bien ses programmes d'investissements annuels en répondant à hauteur de 40 % à ses demandes d'emprunt.

Pour contribuer au rattrapage en termes d'infrastructures publiques, l'AFD apporte ainsi une double valeur ajoutée aux collectivités ultramarines par rapport à leurs homologues hexagonales : une ressource bonifiée par l'État et une ressource pérenne quelle que soit la conjoncture.

Guadeloupe

FINANCER LES INVESTISSEMENTS D'UNE PETITE COMMUNE DE MARIE-GALANTE

La commune de Grand-Bourg assure une part importante de l'activité économique, commerciale et administrative de l'île, en abritant notamment le plus grand port de Marie-Galante. Son exploitation est à la fois dédiée aux activités de pêche et de transport. Principal employeur de la localité, la commune pâtit d'un contexte de double insularité, qui la rend particulièrement dépendante de la Guadeloupe continentale, notamment s'agissant de l'approvisionnement en eau et en ressources énergétiques. L'AFD appuie la commune par un prêt bonifié de 850 000 euros pour boucler le financement des opérations inscrites à son budget d'investissement de l'année. Ce budget cible plus particulièrement des problématiques de renforcement de l'attractivité du territoire, notamment au travers de la modernisation des équipements et de l'installation de nouvelles voiries communales.



Guadeloupe - École de Gourbeyre



Martinique - Bus du réseau de transport urbain de l'agglomération de Fort-de-France

LE CONSEIL : UN PLUS POUR LE SECTEUR PUBLIC LOCAL

Par la qualité et le niveau de dialogue avec le secteur public local, l'AFD est un des seuls établissements financiers implantés localement pouvant apporter ses appuis, conseils et financements pour la préparation, la réalisation et le suivi de politiques publiques d'investissement.

Cette prestation de conseil s'appuie sur plusieurs décennies d'expertise de l'Agence dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement, des transports, de l'aménagement, de la santé, du traitement des déchets et de l'analyse financière, non seulement dans les Outre-mer, mais également au travers de son mandat international.

Elle se concrétise par les échanges réguliers des agences locales avec l'ensemble des partenaires, par de nombreuses missions d'experts du siège ou mandatés par l'Agence ou encore par des formations dispensées par le Centre d'études financières, économiques et bancaires (Cefeb). Implantée à Marseille, cette université d'entreprise de l'AFD a mis en œuvre une offre de formation à destination des cadres des collectivités locales d'Outre-mer sur la gestion des finances publiques, la conception de projets et la gestion des services environnementaux. ■

Martinique

CONSEILLER LA RÉGION SUR SES INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT, BIODIVERSITÉ ET ÉNERGIE

Dans un contexte économique difficile, le Conseil régional de Martinique a lancé en 2010 un premier programme d'investissement axé sur la relance économique qui a bénéficié d'un financement de l'AFD de 20 millions d'euros. Le programme d'investissement pluriannuel (PPI) 2012-2014 s'inscrit dans la continuité de ce plan de relance. Il a pour ambition d'impulser une nouvelle dynamique économique avec le lancement de grands travaux d'infrastructure et de valorisation des ressources naturelles. L'AFD a été sollicitée par la Région pour apporter un financement de 35 millions d'euros accompagné d'une expertise technique sur trois thématiques essentielles : les transports, la biodiversité et l'énergie. Ce financement permet d'entamer un dialogue sectoriel approfondi avec la collectivité.

“ Pierre Pauchard

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE
HOSPITALIER DE CAYENNE

La Guyane souffre d'une insuffisance de financement pour son développement d'offres de soins. L'AFD a pu combler ce manque par un prêt de 25 millions d'euros pour réaliser les opérations de réhabilitation de locaux de l'hôpital actuel. Ce prêt est l'aboutissement d'un partenariat assidu, fructueux allant bien au-delà d'une négociation commerciale. L'AFD a aussi offert au Centre hospitalier la possibilité de financer une mission d'études sur une offre de soins très particulière : celle des centres délocalisés de prévention et de soins installés sur les deux grands fleuves frontaliers de Guyane, l'Oyapock et le Maroni. Ils permettent de prendre en charge des populations amérindiennes et bushinengués et d'assurer des prestations pour les populations de l'autre rive, du Suriname ou du Brésil, qui viennent solliciter les personnels de santé. L'AFD a enfin été d'un conseil précieux dans l'analyse de nos situations budgétaires et financières pour asseoir notre crédibilité vis-à-vis d'autres banquiers, de l'Agence régionale de santé et des instances nationales. Il serait souhaitable que les organismes bancaires traditionnels puissent s'inspirer des plus que développe l'AFD pour apporter dans les relations commerciales trop rigides, un supplément d'humanité, voire d'âme... ”

Nouvelle-Calédonie

LE CEFEB FORME LES AGENTS DES
COLLECTIVITÉS LOCALES À LA GESTION
DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

En juillet 2012, l'agence de Nouméa et l'Institut territorial de formation de l'administration publique ont organisé deux sessions de formation à la gestion du service public de l'eau. Ces sessions co-animées par le Cefeb et la division technique eau et assainissement du siège de l'AFD se sont tenues à Nouméa puis à Koné, chef lieu de la Province Nord. Chacune des sessions a rassemblé une vingtaine de participants, élus, secrétaires généraux, agents des services techniques et financiers des communes du Grand Nouméa, du Nord, des Îles ainsi que de l'administration provinciale. Les nombreux échanges, exposés et exercices ont permis de décliner les attentes des usagers et les exigences réglementaires ainsi que les différentes réponses techniques, organisationnelles, tarifaires, budgétaires et de communication.



Saint-Pierre-et-Miquelon

LA TÉLÉMÉDECINE AU SERVICE DU
DÉSENCLAVEMENT MÉDICAL

À l'occasion de la construction d'un nouveau centre hospitalier à Saint-Pierre, l'AFD participe à hauteur de 3 millions d'euros au financement d'un projet de télémedecine qui prévoit l'acquisition d'équipements biomédicaux et informatiques nécessaires à la mise en service d'outils de téléconsultation, télé-dialyse et télé-radiologie. Outre l'amélioration du suivi médical, une meilleure continuité des soins, une meilleure sécurité et un confort accru pour les patients, la télémedecine permettra d'éviter 500 évacuations sanitaires par an et de diminuer drastiquement les missions de spécialistes, tout en améliorant le suivi des patients.

Polynésie française

CLIMATISER L'HÔPITAL DE PAPEETE PAR
L'UTILISATION DES EAUX PROFONDES

Le centre hospitalier du Taaone à Papeete s'équipe d'un système de climatisation par circulation d'eau froide des profondeurs. Ce projet permettra au centre hospitalier d'assurer son autonomie énergétique dans la production de froid, qui représente aujourd'hui la moitié de sa facture énergétique. Il engendrera ainsi une économie nette de 90 % de l'électricité utilisée aujourd'hui pour la production de froid, contribuant à économiser 10 500 tonnes de CO₂ et 3 300 tonnes de fuel par an. Le projet représente un coût total de 25 millions d'euros : l'AFD et la Banque européenne d'investissement apportent chacune 7,5 millions d'euros, l'Ademe une subvention de 3 millions d'euros et la Polynésie française, 7 millions d'euros.

L'AFD, BANQUE PUBLIQUE POUR LE SECTEUR PRIVÉ

Le tissu d'entreprises ultramarines, quasi exclusivement composé de très petites, petites et moyennes entreprises, les plus touchées par la crise, bénéficie d'une vaste gamme de produits financiers proposés par l'AFD.

Renforcer les entreprises locales est une des conditions essentielles au développement des Outre-mer. Plus que dans l'Hexagone, les entreprises y sont confrontées à la faiblesse de leurs capitaux. En étroite complémentarité avec le secteur bancaire et en réponse au climat des affaires dégradé dans les Outre-mer, les financements de l'AFD en faveur du secteur privé ultramarin ont été multipliés par près de 2 en 2012 pour atteindre un montant inégalé d'1 milliard d'euros. Ces financements, directs ou intermédiaires, en prêts ou en garanties, long terme ou court terme, ont aidé environ 1 800 entreprises et viennent compléter ou alimenter l'offre bancaire locale.

Les financements en faveur du secteur privé ont été multipliés par près de 2 pour atteindre le montant inégalé d'1 milliard d'euros.

FINANCER LES INVESTISSEMENTS

Dans un contexte où le refinancement des banques auprès de leurs maisons-mères est contraint et où les exigences réglementaires du système bancaire se renforcent, l'AFD a créé en 2012 une facilité globale de refinancement de 300 millions d'euros à taux de marché en faveur des établissements financiers dans les Outre-mer. Cette facilité leur apporte de la ressource longue nécessaire au financement des investissements des entreprises et des professionnels. Elle contribue ainsi au développement de l'activité de crédit aux entreprises et *in fine* favorise l'investissement privé et la création d'emplois.

En Polynésie française, l'AFD demeure l'actionnaire de référence de la banque de développement Socredo. Elle lui apporte les ressources nécessaires au financement de l'économie polynésienne.

Depuis 2011, l'AFD intervient aussi directement, en cofinancement bancaire et au taux du marché, pour financer des projets d'investisse-

ment d'entreprises, de moyenne à grande envergure. En 2012, le montant global de ces prêts directs accordés a été multiplié par 3. Il atteint 83 millions d'euros et concerne des investissements en Guadeloupe, en Nouvelle-Calédonie et à La Réunion dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'assainissement, de la pêche et de l'aménagement urbain.



PARTAGER LES RISQUES DE CRÉDIT AVEC LES BANQUES

Pour les très petites et petites entreprises, l'AFD propose à leurs banques de partager le risque par la mise en place de garanties afin de dynamiser l'offre de crédit. La garantie est en effet particulièrement adaptée aux phases critiques de la vie de l'entreprise. Pour cela, l'Agence gère plusieurs fonds dotés par l'État, les Régions ou territoires et les fonds structurels européens : le Fonds DOM dans les départements d'Outre-mer, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, les fonds de garantie de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon, le fonds de garantie de la Sogefom, filiale de l'AFD pour les collectivités du Pacifique. Cette activité représente environ 150 millions d'euros de garanties octroyées chaque année. En 2012, elle a permis de catalyser un peu plus de 1 400 crédits à l'investissement pour un montant total de 230 millions d'euros.

ENCOURAGER LA MICROFINANCE POUR FAVORISER L'EMPLOI

Dans les territoires ultramarins, l'AFD encourage et facilite l'implantation des institutions françaises de microfinance et met des mécanismes de garantie à leur disposition. Au-delà, l'AFD nourrit avec elles un dialogue institutionnel permanent autour d'études contribuant au débat sur l'évolution du secteur.

Un partenariat a ainsi été noué depuis une dizaine d'années avec l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), acteur principal de la microfinance dans les Outre-mer, dont l'implantation récente en Polynésie française et à Wallis et Futuna a été accompagnée par l'Agence.

L'AFD a aussi contribué à la création de Nouvelle-Calédonie Initiative, membre de France Initiative, et financé le fonds de prêt d'honneur de l'association. Enfin, l'AFD a financé l'implantation en Guadeloupe de FinanCités, l'une des structures de PlaNet Finance. Elle accompagne également en garantie le réseau Entreprendre.

DÉVELOPPER ET INNOVER AVEC OSÉO

Représentante d'Oséo dans les DOM, à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon, l'AFD propose aux entrepreneurs ultramarins l'intégralité des « produits d'intérêt économique général » destinés à accompagner l'entreprise à tous les stades de son existence. Ces activités de représentation ont permis d'apporter 312 millions d'euros de financements complémentaires en 2012, en légère progression par rapport à 2011.

Produit phare dans les DOM, le financement court terme permet aux entreprises devant faire face à des délais de règlement de la part de grands donneurs d'ordres, de disposer d'une réserve de sécurité qui leur assure leur trésorerie de court terme. En 2012, Oséo a accordé, via la représentation de l'AFD, des lignes de crédit d'un montant de 268 millions d'euros.

Entre 2008 et 2010, la moitié des entreprises ultramarines ont innové principalement en organisation ou en marketing mais également en nouveaux procédés et produits. C'est ce qui ressort de deux enquêtes Insee réalisées en partenariat avec l'AFD. Afin de financer ces activités innovantes, l'AFD propose depuis 2009 les subventions et les avances remboursables d'Oséo. Elles permettent à l'entreprise de réunir les financements nécessaires pour mener à bien son projet d'innovation. Surtout utilisés par les entreprises martiniquaises et réunionnaises, ces produits sont maintenant disponibles pour les entreprises calédoniennes.

Enfin, les prêts dits « mezzanines » – prêts sans garantie – d'Oséo permettent de financer le développement des entreprises de plus de trois ans financièrement saines. Le nombre d'entreprises concernées a augmen-

té de 50 % entre 2011 et 2012 et le montant des prêts mezzanines octroyés atteint 11 millions d'euros, trois fois plus qu'en 2011. Parmi ces outils, le prêt pour l'export renforce la structure financière et finance les investissements immatériels des entreprises qui souhaitent exporter, s'implanter à l'étranger ou développer des coopérations scientifiques et techniques avec d'autres pays. Les prêts pour l'export octroyés en 2012 ont concerné des entreprises réunionnaises et guyanaises.



À La Réunion, l'AFD soutient les PME en garantissant leurs emprunts

RENFORCER LES FONDS PROPRES DES ENTREPRISES

La faiblesse majeure des petites et moyennes entreprises ultramarines réside dans leur niveau insuffisant de fonds propres qui les empêche de se développer. Afin de répondre à ce problème, l'AFD participe depuis 2003 à la création de structures de capital-investissement dans les Outre-mer. Plusieurs dispositifs ont ainsi été créés et ont montré l'importance de ce marché.

À La Réunion, un dispositif d'envergure a été créé à l'été 2012. Deux fonds communs de placement à risque, gérés par Viveris Management, associent des sponsors publics, dont l'AFD, la Région et la Caisse des dépôts, à des acteurs privés locaux, principalement des banques. L'objectif est de créer et d'ancrer un pôle de capital-investissement régional pour répondre aux besoins en fonds propres de l'ensemble des TPE-PME réunionnaises à tout stade de maturité. C'est la première fois qu'un projet de cette taille (30,2 millions d'euros de capacité d'intervention), réunissant plusieurs acteurs économiques majeurs, est lancé dans un DOM.

Enfin, PROPARCO, la filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, investit en fonds propres et quasi fonds propres dans des opérations de haut de bilan de grande ampleur et prend des participations dans des fonds d'investissement. En 2012, elle a ainsi investi 9 millions d'euros dans une entreprise réunionnaise. ■

“

Catherine Barbaroux

PRÉSIDENTE DE L'ADIE

Dès les années 1990, les directeurs d'agences ultramarines de l'AFD se sont personnellement impliqués pour faire émerger des projets dans des contextes où les pouvoirs publics locaux n'avaient pas forcément de connaissance particulière de la microfinance. La mise en place de lignes de crédit pour l'Adie en 2005 a accompagné cette croissance initiée par les équipes locales. Grâce à cet engagement fort, la production en Outre-mer a été multipliée par 4 avec plus de 3 352 microcrédits en 2012. Les banques locales n'étant pas en mesure de financer cet accroissement d'activité, l'apport de l'AFD a été déterminant. Ainsi, les créateurs d'activité des territoires d'Outre-mer sont plus nombreux à pouvoir créer et dans de meilleures conditions.”



Guyane - Transport scolaire fluvial sur le Maroni

Mayotte

L'AFD PREND LA TÊTE
D'UNE « CARAVANE
DE L'ENTREPRENEURIAT »
DANS LE CADRE
DU PLAN DE SORTIE DE CRISE

Après les sept semaines de grève générale et les émeutes qui ont frappé Mayotte en 2011, l'État a mis en place un plan de sortie de crise dont l'AFD est l'un des acteurs principaux. À destination des petites entreprises, il propose des outils de garantie spécifiques. Pour en informer les entrepreneurs mahorais, une caravane de l'entrepreneuriat sillonne l'île à leur rencontre. Après une information détaillée par voie de presse, la caravane a ciblé ses interventions auprès des organisations socioprofessionnelles, des organisations consulaires, des centres de formation professionnelle, des cabinets comptables et des banques.

Guyane

ACCOMPAGNER L'OFFRE
DE SERVICES POUR RÉDUIRE
L'ISOLEMENT DES PERSONNES
DÉPENDANTES

En Guyane, il existe peu de services de réinsertion professionnelle, de soins et de maintien à domicile réservés aux adultes handicapés. Créée en 2011, la Société de transport de personnes à mobilité réduite est spécialisée sur ce service à la personne. L'entreprise est notamment en charge du transport scolaire d'élèves à mobilité réduite. En 2012, elle a souhaité acquérir de nouveaux véhicules afin de répondre à une demande croissante. L'AFD soutient ce projet à travers une garantie du Fonds DOM adossée à un prêt accordé par la banque de l'entreprise. L'Agence appuie ainsi une structure qui pourra, grâce à ses nouveaux investissements, recruter de nouveaux employés et continuer à répondre à la demande des collectivités en facilitant la scolarité des enfants et en réduisant l'isolement des personnes dépendantes.

Guadeloupe

ACCOMPAGNER LE
DÉVELOPPEMENT
DU SECTEUR TOURISTIQUE

Dans le cadre du financement d'un programme d'investissement destiné à la rénovation d'un hôtel construit il y a vingt ans, la société gérante a bénéficié d'un prêt participatif pour la rénovation hôtelière de 120 000 euros. Outre la rénovation et la modernisation des bâtiments existants, le projet a vocation à investir dans des systèmes d'économie d'énergie et de protection de l'environnement et à permettre aux clients de bénéficier d'une meilleure qualité de service. Il s'accompagne par ailleurs d'un large plan de formation du personnel, témoignant de la volonté des dirigeants de développer plus globalement la qualité d'accueil de l'hôtel. Ce financement permet de maintenir, tout en l'améliorant, une structure touristique.

AMÉLIORER L'HABITAT ET L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Logement social et intermédiaire, résorption de l'habitat insalubre, rénovation urbaine, acquisition foncière, éco-habitat, éco-quartiers... Les investissements de l'AFD dans le domaine de l'habitat et de l'aménagement urbain sont variés, en réponse à l'importance de la demande.

Comme le rappelle le rapport parlementaire « Soutenir le logement social outre-mer » d'octobre 2012, les demandes non satisfaites s'élèvent à 74 000 logements, situation qui s'explique par une demande très dynamique : croissance démographique en Guyane, décohabitation, notamment en Guadeloupe et forte proportion de ménages à faibles ressources. Pour y répondre, il faudrait construire plus de 10 000 logements sociaux par an.

Aux côtés des collectivités territoriales, l'AFD participe pour son compte propre et pour celui de l'État au capital de sept sociétés immobilières d'Outre-mer, les SIDOM : SIDR à La Réunion, SIM à Mayotte, SIG en Guadeloupe, SIMAR en Martinique, SIGUY et SIMKO en Guyane et SIC en Nouvelle-Calédonie. Principaux acteurs du logement social, les SIDOM gèrent un parc cumulé de 70 000 logements en progression de 6 % par rapport à 2011. Ce patrimoine locatif représente, selon les territoires, entre 50 % et 75 % du secteur logement aidé. En 2012, 3 300 logements ont été mis sur le marché. 40 % de ces nouveaux logements ont été livrés par la SIDR à La Réunion.



La Réunion - Opération de résorption de l'habitat insalubre à Petite Île par la SIDR

Cette activité de production de logement social génère un effet d'entraînement considérable pour l'économie locale. Une étude récente de l'AFD mesure les effets économiques et sociaux des interventions des SIDOM, en prenant à la fois en compte les effets d'induction macroéconomiques (notamment sur la valeur ajoutée et l'emploi) de leurs programmes d'investissement et de leur fonctionnement, et leur contribution au « bien-être collectif » par leur participation à la réduction des inégalités. Elle démontre ainsi que les sept sociétés représentent 2,5 % du PIB des territoires concernés et génèrent 2,2 % des emplois locaux avec un impact certain sur la réduction des inégalités de revenu. ■

La production de logements sociaux par les SIDOM a un effet d'entraînement sur l'économie locale.

Mayotte

LAFD S'ENGAGE DANS LA RÉNOVATION URBAINE

Situé au cœur du centre ville de Mamoudzou, le quartier de M'Gombani subit un enclavement et un déficit d'équipements et d'infrastructures. Ses habitants doivent fréquemment faire face aux inondations ou à l'insalubrité. L'objectif principal du projet de rénovation du quartier porté par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est de promouvoir le développement de cette zone en l'aménageant, en construisant des logements neufs et en développant l'activité économique et les équipements sociaux. L'AFD accompagne ce projet par un prêt de 3,1 millions d'euros à la commune de Mamoudzou.

Nouvelle-Calédonie - Construction d'une résidence par la SIC à Koné



La Réunion

LE GROUPE AFD FINANCE LES INVESTISSEMENTS D'UNE SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT

Principale société foncière privée de l'île, CBo Territoria déploie une activité de promotion immobilière et foncière. En décembre 2012, l'AFD lui a octroyé un prêt direct de 35 millions d'euros aux conditions de marché et en complément du secteur bancaire local pour participer au financement pluriannuel de son programme d'investissement, dont 79 % d'immobilier professionnel (bureaux, parcs d'activité) et 21 % d'habitat collectif (logements sociaux et intermédiaires). Ce prêt vient compléter un financement de PROPARCO, souscripteur à l'émission obligataire convertible en actions de CBo Territoria en novembre 2012. Le double accompagnement de PROPARCO et de l'AFD contribuera à développer une offre en logements diversifiée à La Réunion. Ces projets participeront plus largement à la croissance de l'économie réunionnaise. Qu'ils portent sur l'aménagement de zones d'activités économiques, la promotion de locaux professionnels et commerciaux, de logements de gamme sociale, intermédiaire ou libre, les investissements initiés par CBo Territoria bénéficient directement à l'activité des entreprises et à l'emploi local dans la filière du BTP. Ils seront à l'origine de la création ou du maintien d'environ 2 300 emplois directs, indirects ou induits sur la période de réalisation.

Thierry Cornaille
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
DE NOUVELLE-CALÉDONIE (SIC)

À Nouméa, les familles ne choisissent pas de vivre en squat (habitats spontanés). Elles y sont obligées du fait de l'absence de logements disponibles ou parce qu'elles ont des ressources insuffisantes pour pouvoir se loger. Cet habitat, souvent insalubre, ne bénéficie pas des services essentiels tels que l'eau, l'électricité, le ramassage des ordures. Les squats posent aussi des problèmes de sécurité. Aussi la SIC essaie, avec les autres partenaires, notamment les collectivités locales, d'offrir le plus grand nombre de logements aux Calédoniens.

La SIC loge plus de 10 % des Calédoniens au sein d'un parc locatif de près de 10 000 logements. L'AFD détient 50 % du capital de la SIC.

PROMOUVOIR L'INSERTION DES ÉCONOMIES LOCALES DANS LEUR ENVIRONNEMENT RÉGIONAL

Par son implantation à la fois dans les territoires ultramarins et dans les pays en développement et émergents, l'AFD est la seule institution publique capable d'accompagner les Outre-mer dans leurs coopérations avec les pays voisins et dans leur ouverture à l'international.

Les départements et collectivités d'Outre-mer sont encore insuffisamment ancrés dans leur environnement économique régional. L'analyse de leur structure commerciale montre une orientation hexagonale trop exclusive, alors que le commerce régional ne représente que 10 % de leurs importations et 26 % de leurs exportations. Qu'ils soient privés ou publics, l'Agence accompagne les acteurs ultramarins pour mener à bien leurs projets dans les pays voisins. Cet accompagnement se concrétise par

des outils financiers pour les entreprises désireuses de se développer à l'international et par des partenariats pour appuyer la coopération décentralisée des collectivités locales. L'AFD finance aussi des projets régionaux et de l'assistance technique dans les domaines de la santé, de la préservation de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la gestion des déchets. Afin de bien cadrer cette démarche, l'AFD s'est dotée en 2012 d'une stratégie de coopération régionale déclinée dans chacune des 5 régions concernées : océan Indien, Caraïbes, Plateau des Guyanes, Pacifique Sud et Atlantique Nord. Elle s'articule autour de trois objectifs principaux : favoriser les échanges économiques comme vecteur de développement conjoint, promouvoir les biens publics mondiaux à l'échelle régionale, promouvoir l'influence ultramarine. ■

Plateau des Guyanes

GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES

Le Plateau des Guyanes, essentiellement composé de forêts tropicales humides primaires, doit relever des défis liés à sa préservation et à son exploitation à long terme. Dans ce contexte, le WWF a mis en place un projet de gestion durable des ressources naturelles qui s'est déroulé de 2008 à 2011 et a été accompagné par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) à hauteur de 1,3 million d'euros. En mars 2012, le comité de pilotage final de ce projet, où étaient représentés l'AFD et le FFEM, est revenu sur les avancées positives qu'il a engendrées vers des pratiques d'exploitation aurifère sans mercure ou encore la mise en place de processus de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière. De nouvelles aires protégées ont été créées et des études scientifiques ont amélioré les connaissances environnementales.

Le FFEM poursuit ses actions sur le Plateau des Guyanes, notamment à travers sa participation au projet de plateforme régionale de développement de REDD+*. L'AFD intervient par l'intermédiaire du FFEM sur plusieurs projets environnementaux, pour promouvoir la gestion durable de la forêt, la protection de la biodiversité et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Réunion

SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE SUR LA COOPÉRATION RÉGIONALE AVEC LA VILLE DU PORT

Déjà partenaires à travers un premier accord-cadre transversal, signé en juillet 2007, qui a favorisé la réalisation de projets dans les secteurs de l'aménagement urbain, de l'environnement et de l'intégration régionale, la ville du Port et l'AFD ont renouvelé en 2012 leur partenariat dans le domaine spécifique de la coopération décentralisée. Les premières déclinaisons opérationnelles sont axées sur des appuis de l'AFD à trois actions de coopération que mène actuellement la collectivité avec ses villes jumelles de Durban et Tamatave et avec des partenaires mauriciens. Dans le domaine énergétique par exemple, Le Port et Durban ont mis en place un projet de coopération autour du renforcement des compétences croisées en matière de recherche sur le gisement solaire.

* REDD+ : mécanisme de Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière et « + » de prise en compte de l'augmentation des stocks de carbone forestiers.

ENRICHIR LA CONNAISSANCE DES ENJEUX ULTRAMARINS

Les Outre-mer constituent l'un des axes majeurs de la production de connaissances de l'AFD, qui se décline en travaux de recherche et en conférences.

Les études menées par l'AFD sur les Outre-mer visent à évaluer les implications des mutations économiques et sociales en matière de politiques publiques, en prenant en considération les particularités propres à chaque territoire. Elles cherchent à répondre à plusieurs questions : quelles perspectives de croissance s'offrent à ces économies ? Quels avantages comparatifs peuvent être véritablement valorisés ? Quels sont les secteurs, filières ou niches présentant de réels potentiels en termes de valeur ajoutée et d'emploi ?

Plusieurs études – sur le développement humain, les entreprises, la crise de 2009 en Guadeloupe – ont été publiées en 2012 dans les collections scientifiques de l'AFD et sont téléchargeables en ligne. L'étude « Quel niveau de développement des départements et collectivités d'Outre-mer ? Une approche par l'indice de développement humain » publiée dans la collection *Documents de travail* de l'AFD a, de plus, été présentée lors d'une conférence-débat au Sénat co-organisée en novembre 2012 par la Délégation sénatoriale à l'Outre-mer et l'AFD. Elle était également au programme d'une conférence à l'Université de la Nouvelle-Calédonie en décembre.

L'AFD mène aussi des analyses économiques dans le cadre du partenariat CEROM (Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer) qui rassemble l'AFD, les Instituts d'émission, l'INSEE et les instituts de statistiques de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française. Ces analyses apportent un éclairage aux politiques publiques, par la qualité et l'exclusivité des informations qui y sont contenues. L'analyse CEROM sur les emplois dans le secteur du tourisme à La Réunion, publiée en 2012, permet ainsi de montrer la faiblesse du poids du tourisme dans l'emploi total et le potentiel des secteurs touristiques retenus comme prioritaires par la Région. CEROM publie également des tableaux de bord économiques trimestriels ainsi que des études approfondies sur différentes thématiques.

L'AFD conduit également un travail d'évaluation des projets qu'elle mène en Outre-mer. ■



Conférence au Sénat sur le développement humain et la cohésion sociale dans les Outre-mer

Vidéos

LES OUTRE-MER SUR FRANCE TÉLÉVISIONS

Du 26 novembre au 21 décembre 2012, l'AFD a mis les Outre-mer à l'honneur sur France 2, France 3, France 5 et France Ô à des heures de grande écoute. Cette campagne télévisée, intitulée « Les Outre-mer en mouvement », a pris la forme de 17 petits films très courts – une minute – sponsorisés par l'AFD. Médecin, chef d'entreprise, secrétaire général de commune, ingénieur... les films donnent la parole aux acteurs de terrain, partenaires au quotidien de l'AFD, aux Antilles, en Guyane, dans l'océan Indien et dans le Pacifique. Ces programmes courts rappellent ainsi l'implication de l'AFD auprès des acteurs qui construisent les Outre-mer de demain.

Les études de l'AFD se penchent sur les perspectives de croissance dans les Outre-mer et sur les secteurs à valoriser.

LES PUBLICATIONS

VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER L'INTÉGRALITÉ DES PUBLICATIONS
SUR <http://outremer.afd.fr>

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Cette collection rassemble des monographies, travaux académiques et des contributions aux débats sur les politiques de développement des Outre-mer.

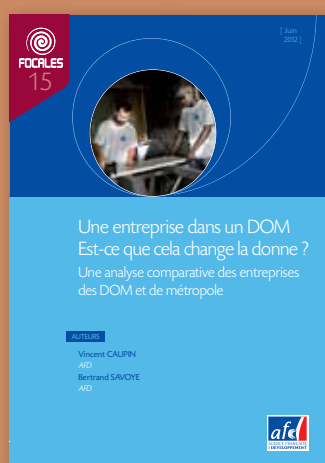
N° 129 | Quel niveau de développement des départements et collectivités d'Outre-mer ? Une approche par l'indice de développement humain

N° 121 | Interventionnisme public et handicaps de compétitivité : analyse du cas polynésien

FOCALES

Cette collection a pour objectif de rendre compte des expériences de terrain menées dans ses zones d'intervention par l'AFD ou ses partenaires (experts, chercheurs, consultants, praticiens...).

N° 15 | Une entreprise dans un DOM. Est-ce que cela change la donne ? Une analyse comparative des entreprises des DOM et de métropole



N° 12 | Quelle formation professionnelle pour quel développement dans les DOM ?

N° 11 | La crise de 2009 en Guadeloupe : le rôle des statistiques dans le dialogue social

PUBLICATIONS CEROM

À retrouver sur le site : www.cerom-outremer.fr

Les études thématiques

- Emplois touristiques 2011 à La Réunion (2012)
- Comparaison des prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole (2012)

Les études "entreprises"

- Les entreprises à La Réunion (2011)
- Les entreprises de Nouvelle-Calédonie (2011)

Les bilans macroéconomiques de territoires

- Mutations et évolutions de l'économie mahoraise à la veille de la départementalisation (2010)
- Les défis de la croissance calédonienne (2008)
- Guyane : un développement sous contraintes (2008)

Les tableaux de bord

Deux fois par an, les principaux agrégats et indicateurs économiques des Outre-mer sont présentés sous forme d'un « tableau de bord ».

Les synthèses des comptes économiques

Études élaborées chaque année pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et la Nouvelle-Calédonie.

L'AFD ET...

Ces publications présentent les activités opérationnelles de l'AFD dans les différents territoires ultramarins.

• L'AFD et la Guyane



PAROLES D'ACTEURS

Cette collection donne la parole aux acteurs du développement sur les grandes thématiques actuelles.

N° 11 | Les Outre-mer - Plurielles, naturelles, entrepreneuriales



L'ORGANISATION & LES FINANCEMENTS



LE COMITÉ OUTRE-MER

Composition au 1^{er} mars 2013

Président
Pierre-André PÉRISSOL

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Catherine ROZAN

Chef du bureau chargé de l'Outre-mer
à la Direction générale du Trésor

Chantal MIRAILLES

Adjointe au chef du bureau chargé de
l'Outre-mer à la Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DES OUTRE-MER

Marc DEL GRANDE

Sous-directeur du service des politiques
publiques à la Délégation générale à
l'Outre-mer

Thierry MAHLER

Chef du département de la vie économique,
de l'emploi et de la formation du service
des politiques publiques à la Délégation
générale à l'Outre-mer

Karine DELAMARCHE

Chef du département des collectivités
locales à la Délégation générale à
l'Outre-mer

Sébastien CREUSOT

Adjoint au chef du département des
collectivités locales à la Délégation générale
à l'Outre-mer

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guy DUPONT

Président honoraire de la FEDOM

Pierre ARNAUD

Vice-président de la Compagnie Fruitière

Guy FABRE

Directeur Outre-mer de l'ADEME

—

MEMBRES ÉLUS REPRÉSENTANT LE PERSONNEL DE L'AFD

Denis VASSEUR

Jean-Bernard VÉRON

▲ MEMBRES TITULAIRES

▲ MEMBRES SUPPLÉANTS

Commissaire du gouvernement : **Claude WARNET**

GOVERNANCE

Le Conseil d'administration de l'AFD comprend un Président et 17 membres nommés par décret dont 6 représentants de l'État. L'un de ces représentants est le Délégué général à l'Outre-mer.

Le chef du service des politiques publiques est son suppléant. Le Conseil d'administration délègue à un comité spécialisé, le comité Outre-mer, une partie de ses pouvoirs pour les opérations de financement dans les Outre-mer.

Un Conseil d'orientation stratégique renforce l'articulation entre les orientations politiques de développement dans les pays du Sud et en Outre-mer, décidées par le Gouvernement, et leur déclinaison opérationnelle par l'AFD.

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT OUTRE-MER

Pascal PACAUT
DIRECTEUR

Bertrand WILLOQUET
DIRECTEUR ADJOINT

PÔLE PROCÉDURES,
RISQUES
ET GESTION

Bernard PIGNEDE
Laurence RIVART
Sophie DUMONT
Anne-Marie PAYEN

PÔLE ÉCONOMIE,
STRATÉGIE,
COMMUNICATION

Vincent CAUPIN
Vincent JOGUET

PÔLE
SECTEUR PRIVÉ

Frédéric GUILLAUME
Mireille BOURGEAT
Nicolas WILLEMIN
Charlotte FAUQUEMBERGUE
Benjamin DENIS

COORDONNATEURS RÉGIONAUX GÉOGRAPHIQUES

La Réunion / Mayotte
Philippe MOUCHARD

Martinique
Isabelle ENSARGUET

Nouvelle-Calédonie / Wallis et Futuna / Guadeloupe
Yves RAJAT

Polynésie française / Guyane / Saint-Pierre-et-Miquelon
Florence CONESA

LE RÉSEAU AFD OUTRE-MER



CAYENNE

GUYANE, GUYANA,
SURINAME, AMAPÁ (Brésil)

Lotissement les Héliconias
Route de Baduel - BP 1122
97345 Cayenne Cedex

Tél. : (33) 5 94 29 90 90
Fax : (33) 5 94 30 63 32

afdcayenne@afd.fr
<http://guyane.afd.fr>

Directeur d'agence : **Ludovic COCOGNE**



FORT-DE-FRANCE

MARTINIQUE, PETITES ANTILLES

Immeuble Cascades III
Place François Mitterrand - BP 804
97244 Fort-de-France Cedex

Tél. : (33) 5 96 59 44 73
Fax : (33) 5 96 59 44 88

afdfortdefrance@afd.fr
<http://martinique.afd.fr>

Directeur d'agence : **Hervé BOUGAULT**



MAMOUDZOU

MAYOTTE

Résidence Sarah
Place du Marché
BP 610 Kawéni
97600 Mamoudzou

Tél. : (33) 2 69 64 35 00
Fax : (33) 2 69 62 66 53

afdmamoudzou@afd.fr
<http://mayotte.afd.fr>

Directeur d'agence : **Patrick PEAUCELLIER**



MATA-UTU

WALLIS ET FUTUNA

Route territoriale n° 1
Village de Aka Aka
District de Hahake
BP 976
98600 Wallis

Tél. : (681) 72 25 05
Fax : (681) 72 20 03

afdmatautu@afd.fr
<http://wallisetfutuna.afd.fr>

Bureau rattaché à Nouméa



NOUMÉA

NOUVELLE-CALÉDONIE,
WALLIS ET FUTUNA, VANUATU,
ÉTATS INSULAIRES DU PACIFIQUE-SUD

1 rue de Barleux - BP J1
98849 Nouméa Cedex

Tél. : (687) 24 26 00
Fax : (687) 28 24 13

afdnoumea@afd.fr
<http://nc.afd.fr>

Directeur d'agence : **Jean-Yves CLAVEL**



PAPEETE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Immeuble Hokule'a
2 rue Cook - Paofai
BP 578
98713 Papeete

Nouvelle adresse à partir de juin 2013 :
Immeuble Artemis
Rue Te Aroa Pae No Mati
98713 Papeete

Tél. : (689) 54 46 00
Fax : (689) 54 46 01

afdpapeete@afd.fr
<http://polynesie.afd.fr>

Directeur d'agence : **Frédéric AUDRAS**



POINTE-À-PITRE

GUADELOUPE, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN

Parc d'activités de la Jaille
Bâtiment 7 - BP 110
97122 Baie-Mahault

Tél. : (33) 5 90 89 65 65
Fax : (33) 5 90 83 03 73

afdpointeapitre@afd.fr
<http://guadeloupe.afd.fr>

Directeur d'agence : **Bertrand BOISSELET (intérim)**



SAINT-DENIS

LA RÉUNION, TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

44 rue Jean Cocteau
BP 2013
97488 Saint-Denis Cedex

Tél. : (33) 2 62 90 00 90
Fax : (33) 2 62 21 74 58

afdstdenis@afd.fr
<http://reunion.afd.fr>

Directeur d'agence : **Marc DUBERNET**



SAINT-PIERRE

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

22 place du Général de Gaulle
BP 4202
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Tél. : (33) 5 08 41 06 00
Fax : (33) 5 08 41 25 98

agence@iedom-spm.fr
<http://saintpierreetmiquelon.afd.fr>

Directeur d'agence : **Bruno CLAVREUL**



LES FINANCEMENTS DE L'AFD

EN 2012

Cette liste de financements autorisés par l'AFD dans les territoires ultramarins ne comprend que les prêts. Elle n'est pas exhaustive.

TERRITOIRE	SECTEUR	PROJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (en M €)
GUADELOUPE	AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	3,7
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	0,9
		Financement de mises aux normes parasismiques d'équipements	Collectivité territoriale	1,5
		Rénovation d'équipements publics	Collectivité territoriale	1,5
	COHÉSION SOCIALE	Réhabilitation d'écoles	Collectivité territoriale	2,0
		Viabilisation du chantier de reconstruction d'une école dans le cadre du Plan Séisme	Collectivité territoriale	1,6
		Centre de secours principal	Collectivité territoriale	4,0
		Financement du budget d'investissement eau, assainissement et déchets	Collectivité territoriale	1,7
	ENVIRONNEMENT	Financement du budget d'investissement eau et assainissement	Syndicat intercommunal	2,7
		Acquisition d'un jardin botanique	Société d'économie mixte	6,3
		Exploitation de deux centrales photovoltaïques	Entreprise privée	3,5
		Exploitation de deux centrales photovoltaïques	Entreprise privée	8,4
	SECTEUR PRODUCTIF	Refinancement bancaire	Institution financière	45,0
		Refinancement bancaire	Institution financière	10,0
		Refinancement bancaire	Institution financière	5,0
		Refinancement bancaire	Institution financière	5,0
	HORS SECTEUR	Restructuration financière	Collectivité territoriale	25,0
GUYANE	AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Achat d'un bulldozer	Collectivité territoriale	0,3
		Financement d'une zone d'aménagement concerté	Établissement public	15,0
		Préfinancement de subvention européenne	Collectivité territoriale	0,8
	COHÉSION SOCIALE	Financement d'un institut médical	Association pour handicapés	2,5
		Réhabilitation de locaux	Établissement hospitalier	25,0
		Construction d'infrastructures scolaires, routières et administratives	Collectivité territoriale	10,0
	ENVIRONNEMENT	Finalisation du plan de financement d'un château d'eau	Collectivité territoriale	0,4
		Préfinancement de subvention européenne	Collectivité territoriale	1,2
MARTINIQUE	AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	1,7
		Aménagement et reconstruction d'infrastructures urbaines, travaux de voirie	Collectivité territoriale	2,0
		Préfinancement de subvention européenne	Collectivité territoriale	1,0
		Préfinancement de subvention européenne	Collectivité territoriale	0,2
	COHÉSION SOCIALE ENVIRONNEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	2,0
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	5,0
		Financement de programmes eau et assainissement	Régie des eaux	3,0
		Financement de programmes eau et assainissement	Régie des eaux	2,0
		Financement d'un transport collectif en site propre	Collectivité territoriale	35,0
MAYOTTE	AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	1,0
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	1,0
		Financement d'équipements sportifs	Syndicat mixte	2,0
	COHÉSION SOCIALE	Financement du déploiement de services nouveaux	Établissement hospitalier	14,0
		Travaux de réhabilitation de l'habitat insalubre, d'aménagement de lotissements communaux et de voirie	Collectivité territoriale	1,0
		Travaux de réhabilitation de l'habitat insalubre, d'aménagement de lotissements communaux et de voirie	Collectivité territoriale	0,8
		Financement d'un programme de rénovation urbaine	Collectivité territoriale	3,1
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	0,4
		Financement de projets immobiliers	Société immobilière	13,3
		Financement partiel d'un siège social	Société immobilière	3,4
NOUVELLE-CALÉDONIE	AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Électrification rurale	Collectivité territoriale	0,3
		Financement de voiries et d'investissements en eau et assainissement	Collectivité territoriale	1,5
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	2,2
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	1,0
		Financement de voiries	Collectivité territoriale	0,3
		Électrification rurale	Collectivité territoriale	0,2
		Électrification rurale	Collectivité territoriale	0,4
		Financement de voiries et d'ouvrages d'art	Collectivité territoriale	0,8
		Financement de voiries	Collectivité territoriale	0,8
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	30,0

TERRITOIRE	SECTEUR	PROJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (en M €)
NOUVELLE-CALÉDONIE	COHÉSION SOCIALE	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	30,0
		Électrification rurale	Syndicat intercommunal	0,7
		Financement d'un groupe scolaire	Collectivité territoriale	2,1
		Sécurisation des écoles et électrification rurale	Collectivité territoriale	0,1
	ENVIRONNEMENT	Travaux d'assainissement d'une baie	Collectivité territoriale	1,2
		Travaux d'assainissement d'un lotissement	Collectivité territoriale	0,3
		Travaux d'adduction d'eau potable	Collectivité territoriale	0,8
		Travaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement	Collectivité territoriale	2,5
		Travaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement	Collectivité territoriale	0,6
		Travaux d'adduction d'eau potable	Collectivité territoriale	1,0
		Financement d'une station d'épuration	Entreprise privée	10,1
	SECTEUR PRODUCTIF	Refinancement bancaire	Institution financière	50,0
		Refinancement bancaire	Institution financière	40,0
		Refinancement bancaire	Institution financière	3,0
		Refinancement bancaire	Institution financière	50,0
	HORS SECTEUR	Restructuration financière	Société d'équipement	11,8
POLYNÉSIE FRANÇAISE	ENVIRONNEMENT	Financement d'une nouvelle centrale hydroélectrique	Collectivité territoriale	0,2
		Financement partiel des projets environnementaux	Collectivité territoriale	0,2
		Financement d'un projet d'adduction d'eau potable	Collectivité territoriale	0,1
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	0,7
		Financement de la rénovation de réseaux électriques	Collectivité territoriale	1,7
		Financement de travaux d'adduction d'eau potable	Collectivité territoriale	0,3
		Financement d'un système de climatisation à l'eau naturellement froide d'un centre hospitalier	Collectivité territoriale	7,5
	SECTEUR PRODUCTIF	Financement du budget d'investissement	Institution financière	40,0
		Refinancement bancaire	Institution financière	60,0
LA RÉUNION	AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	5,0
		Financement des travaux d'aménagement urbain	Collectivité territoriale	5,0
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	0,7
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	2,5
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	2,0
		Financement des travaux d'aménagement urbain	Collectivité territoriale	5,0
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	3,0
		Financement des travaux d'aménagement urbain	Collectivité territoriale	2,8
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	0,6
		Financement des travaux d'aménagement urbain	Collectivité territoriale	20,0
		Restructuration financière	Société immobilière	10,0
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	12,0
	COHÉSION SOCIALE	Préfinancement de subvention européenne	Syndicat mixte	1,5
		Financement du programme d'investissement d'une activité de foncière	Entreprise privée	35,0
		Modernisation des services et extension des capacités	Centre hospitalier universitaire	25,0
		Construction d'une école	Collectivité territoriale	1,5
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	7,8
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	4,0
	ENVIRONNEMENT	Financement d'un besoin en fonds de roulement généré par des acquisitions foncières et l'accession intermédiaire	Société immobilière	5,0
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	2,0
		Travaux d'assainissement	Collectivité territoriale	1,8
		Travaux d'assainissement	Collectivité territoriale	0,9
		Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	1,8
		Financement d'un projet photovoltaïque	Entreprise privée	3,4
		Financement d'un projet photovoltaïque	Entreprise privée	5,0
	SECTEUR PRODUCTIF	Financement d'un projet photovoltaïque	Entreprise privée	4,6
		Refinancement bancaire	Institution financière	60,0
		Refinancement bancaire	Institution financière	32,0
		Financement d'un bateau de pêche	Entreprise privée	13,0
SAINT-PIERRE-ET- MIQUELON	COHÉSION SOCIALE	Financement d'un projet de télé médecine	Établissement hospitalier	3,0
		Financement d'un programme de logement social	Coopérative immobilière	1,8
MULTI-TERRITOIRES	SECTEUR PRODUCTIF	Refinancement d'une activité de microcrédit	Institution de microfinance	5,0



PEPPER ONLY

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes - 75598 Paris Cedex 12

Tél. : +33 1 53 44 31 31 - Fax : +33 1 44 87 99 39

www.afd.fr

<http://outremer.afd.fr>



développeur d'avenir durables